

HABILITATIONS RECYCLAGE ÉLECTRIQUES*

*formation financée par le Pôle Emploi

MAXÉVILLE



OBJECTIF

Permettre la délivrance d'habilitation adaptée à la catégorie professionnelle et aux futurs travaux exécutés par le salarié.



DATES

Du 22/05/2023 au 23/05/2023



EFFECTIF

Le nombre de stagiaires est de 14.



PUBLIC - PRÉREQUIS

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, en priorité pour un public PIC : infra BAC ou niveau BAC sans avoir obtenu le diplôme, pour lesquels le métier visé implique l'obtention d'une habilitation électrique.

Avoir suivi ou validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Présenter un titre d'habilitation ou un titre de formation.



PROGRAMME

Individualisation du parcours de chaque stagiaire.

Selon l'habilitation préparée.

Parcours maximum en centre : 14h



LIEU

Pôle Formation UIMM Lorraine – 10 Rue Alfred Kastler 54320 MAXEVILLE



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et pratique



MODALITÉ D'ACCÈS

Information collective et entretiens individuels de positionnement.

En concertation avec les équipes Pôle Emploi, recrutement arrêté J-7 avant démarrage.

Les plans d'accès à nos différents sites sont disponibles sur notre site internet.

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap. Nos sites ont fait l'objet d'un dossier d'agenda d'accessibilité programmé les rendant accessibles aux personnes à mobilité réduite.



VALIDATION

Délivrance d'un avis selon l'article 56.3 Norme NFC 18-510.

Habilitation électrique basse et / ou haute tension : BO / HO, BS, B1 (V), B2 (V), BC, BR, BE essai, BE manoeuvre et BP, H1 (V), H2 (V), HC, HE essai, HE manoeuvre, HE vérification, HE mesurage et attestation de fin de stage.



CANDIDATURES

APC - Tél. : 03 83 95 35 22 - CV et lettre à : candidats@apc-nancy.com



TARIF

Formation prise en charge à 100% par Pôle Emploi.



pôle emploi

Mise à jour le 13/02/2023